

AU PILORI, LES FLANCHEURS!

Nos échevins de langue française y seraient voués, s'ils allaient faire un renoncement ridicule.

"L'Autorité" a toujours été pour le plus complet "fair play" envers nos concitoyens anglais, mais cela n'implique pas qu'il faille leur sacrifier ce qui nous revient de droit.

C'est pourquoi nous nous refusons à croire que le maire Martin soit sérieux lorsqu'il propose au Conseil de nommer deux échevins de langue anglaise sur les cinq membres du comité exécutif.

Les 27 échevins de langue française du Conseil municipal commettraient leur hara-kiri, car ils n'auraient plus besoin de se remonter devant leurs électeurs, s'ils allaient sacrifier ainsi volontairement un siège auquel s'attache un pouvoir prépondérant dans les affaires municipales.

Le maire lui-même prendrait, nous en sommes sûr, la chose de très bonne grâce si un seul échevin de langue anglaise (et encore faudrait-il qu'il fût bilingue) était nommé, juste proportion si l'on considère que l'élément anglais ne forme que le cinquième de la population. Il pourrait toujours dire à cet élément: "J'ai fait plus que je ne devais pour vous."

Jamais les échevins de langue anglaise, du reste, n'auraient songé à la nomination de deux des leurs, si on n'eût prit les devants. Dans l'ancien bureau de contrôle aussi bien que dans la commission administrative, les anglophones n'eurent jamais plus d'un représentant sur cinq et ils ne s'en plaignaient point. Pourquoi tout à coup doubler leur représentation dans un corps du même nombre? Est-ce parce que le corps a changé de nom?

Nous n'entreprendrons pas d'énumérer tous les arguments déjà apportés contre un acte d'abnégations tellement outré qu'il nous couvrirait de ridicule.

Nous ne voyons dans les journaux anglais aucun plaidoyer en faveur de la nomination d'un deuxième membre. C'est donc qu'ils n'ont guère confiance dans le mérite d'une telle cause.

Certes, les édiles canadiens-français ne peuvent inaugurer le nouveau régime municipal par l'octroi de faveurs, par un renoncement qu'on ne leur demande même pas. Autrement, s'ils commettaient cette tentative de suicide, tous ceux qui par leur vote se seraient ainsi désignés à la vindicte publique mériteraient que leur portrait fut publié dans les journaux — et la tête en bas.

Le peuple les reconnaîtrait tout de même aux prochaines élections!

FLAMBEAU.

UN HOMME POPULAIRE

Un politicien populaire, c'est M. Alphonse Verville. On l'a bien vu à la convention libérale qui choisit un candidat pour la division Saint-Denis.

Le nom de M. Alphonse Verville, le dernier représentant de cette division électorale à Ottawa, dès qu'il fut mentionné, fut salué d'une clameur assourdissante de sifflets et de hués.

Devant un tel témoignage d'estime, M. Verville, souriant et ému, se hâta de retirer son nom et de placer un discours. Car, le son de sa voix, comme chacun le sait, a même sur sa personne l'effet d'un sirop calmant.

A peine avait-il dit: "Intelligents électeurs de la plus belle division de Montréal, ce qu'il vous faut c'est un autre ouvrier comme candidat," qu'il fut subito presto enlevé de la tribune, comme, dans une scène de burlesque, l'on tire, à l'aide d'un crochet (hook, en anglais), un bouffon dans la coulisse.

Le désordre était à son comble. M. Verville ne dut son salut qu'à la science qu'il possède de louvoyer.

Aux dernières nouvelles, il était encore tout pâle, de cette pâleur aristocratique des rois dégoûtés et des nouvelles accouchées.

L'année 1921 aura été pour M. Verville l'année terrible. Elle aura marqué pour lui la fin du cumul. Il doit méditer en ce moment ce qu'il en coûte de se faire élire candidat ouvrier sous le plus faux des prétextes, comme de se faire nommer commissaire municipal grâce à un titre d'ouvrier usurpé.

En voilà au moins un qui semble avoir bel et bien fini de nous emplir.

MICROBES GLACES

On peut le dire maintenant que les fortes chaleurs ne sont plus qu'un souvenir et que les boissons chaudes sont bien plus appréciées que les glaces et les sorbets.

Un médecin anglais a analysé des glaces vendues sur la voie publique. Il a trouvé des poussières, des débris de pail-

le et de bois, des fibres de textile, des grains de tabac, des cellules épithéliales, des poils, des débris de mouches et de punaises, plus de 7 millions de microbes au centimètre cube. Dans les glaces vendues par les grands limonadiers, il n'y avait que... 1 million de microbes au centimètre carré. Mais notre ice cream est peut-être plus propre.

Trêve de plaisanterie!

Un Napoléon qui ne voudrait pas s'échapper de Sainte-Hélène

PAIX A SA MEMOIRE

Ce n'est pas toujours dans le "Canard" que nous lisons les Echos les plus comiques. Pour sa part la "Patrie" détient le secret d'un certain genre de blagues à froid qui, après un moment de stupéfaction, à la vertu de faire rigoler ses lecteurs comme de moyennes baléines ou de petites loques.

Voici en deux lignes la dernière de la "Patrie": "On annonce que l'ancien commissaire des finances, Napoléon Giroux, serait nommé trésorier de la cité."

La charge est digne d'un Alphonse Allais. Ladébauche n'eût pas trouvé celle-là. M. Napoléon Giroux qui fut lui aussi, à ses heures, un assez mauvais plaisant, n'a pas jugé nécessaire de démentir la rumeur. La farce conserve donc toute sa saveur.

Malgré de multiples déveines financières, M. Napoléon Giroux a su conserver une imagination fraîche. Cependant nous le connaissons et l'estimons assez pour croire qu'il a juré de ne plus jamais s'aventurer, ni pour son compte et, à plus forte raison, ni pour celui de ses concitoyens, dans des aventures administratives et financières où son incompétence irrémédiable l'empêcherait de sortir avec honneur, sinon avec profit.

M. Napoléon Giroux n'est plus un jeune homme. Au cours d'une vie besoigneuse, il a appris à se connaître lui-même, ainsi que le prescrit la sagesse des grecs. Doué d'une heureuse mémoire, il sait avec quelle facilité, depuis sa tendre enfance, l'or pur, le vil métal comme il l'appelle, en vil plomb s'est entre ses mains toujours changé. L'haleine de certains cuisiniers est infaillible pour faire tourner les saucés. En affaires, celle de M. Napoléon Giroux fait tourner les entreprises les plus prometteuses en désarroi. M. Napoléon Giroux est par ailleurs un brave homme.

Il n'est pas donné à tout homme d'être un grand administrateur ou un grand financier. Le ciel ne répartit pas également les dons et les talents. C'est pourquoi la sagesse des nations renvoie le cordonnier à ses chaussures.

M. Napoléon Giroux tâta de la librairie, ses créanciers savent encore avec quel succès! Il se lança dans la vie publique, le juge Cannon lui délivra un certificat qu'il ne fit pas encadrer, tout le monde et lui-même l'ayant appris par coeur. Enfin, il trouva comme par hasard sa voie, dans la vente autorisée des alcools. Il devint une espèce de personnage dans Whiskyville. Hélas! le gouvernement mit fin à une carrière qui l'eût mené loin. Il essaya des petites vues mais oublia d'allumer sa lanterne. L'affaire sombra dans l'obscurité la plus profonde. Depuis lors, il s'est retiré dans la solitude. Il s'y livre à la méditation et à la prière, loin des vains bruits et tracats de ce méprisable monde.

Aussi, quand la "Patrie" ose écrire: "On annonce que l'ancien commissaire des finances, Napoléon Giroux, serait nommé trésorier de la cité," non seulement M. Giroux dédaigne de nier, mais tout le monde réprouve cette mauvaise plaisanterie comme une indigne profanation.

L'on dit que le diable quand il fut vieux se fit ermite. Personne, que nous sachions, ne fut si mal inspiré que de l'aller taquiner.

UN FAIT UNIQUE

Le médecin inspecteur général Tronbert, directeur de service de santé du ministère de la Guerre en France, dans une étude qu'il vient de faire paraître, indique le chiffre des pertes totales de l'armée française.

Total..... 1,325,000 Le médecin inspecteur Tronbert tire cette conclusion que le feu de l'ennemi a fait six à sept fois plus de victimes que la maladie. C'est un fait unique dans l'histoire des grandes guerres.

UN NAVIRE HANTE

On connaît la légendaire guérite que Napoléon dit faire brûler, parce que tous les grenadiers qui y montaient la garde finissaient par se pendre. Les épidémies de suicide constituent l'un des plus curieux phénomènes de contagion mentale. Trois officiers de marine, ces jours derniers, se sont donné la mort, à bord du transport "Bien-Hoa". Comme il est beaucoup plus difficile — et coûteux — de brûler un navire qu'une guérite, il serait peut-être sage d'examiner s'il n'existe pas de trop humains raisons à cette répétition de gestes désespérés.

Nos forêts sont à nous

Aux termes d'une résolution adoptée par les deux Chambres du Congrès, le président Harding est à la veille de nommer une commission ayant pour objet de conférer avec certains gouvernements des provinces canadiennes en vue de faire rappeler l'interdiction de sortie dont est frappé le bois à pâte provenant des terres de la couronne.

L'initiative de ce projet insolite revient au sénateur Underwood qui, en l'exposant devant le Sénat, il y a plus d'un an, insinua que si les provinces canadiennes en cause ne se rendaient pas à cette injonction, les Etats-Unis pourraient bien user de représailles. Ce qui s'appelle, en bon français, du chantage.

On connaît les faits. En 1908, la province de Québec — dont l'exemple fut suivi par quelques autres provinces — interdit l'exportation à l'étranger du bois à pâte coupé sur les terres de la couronne, que ce bois appartient à des Américains, à des Anglais et même à des Canadiens. Cette mesure, on le voit, n'a jamais été dirigée contre les Etats-Unis. Son unique objet est de conserver des richesses naturelles aux Canadiens dont, en l'occurrence, le gouvernement est le fiduciaire.

Du reste, lorsque le gouvernement autorise un locataire, en vertu d'un bail à exploiter des forêts qui lui appartiennent, il a incontestablement le droit d'y mettre des conditions. Or, l'une de ces conditions, c'est l'obligation d'élaborer au pays même le bois à pâte tiré de ses forêts. (Il va sans dire que ceux qui sont propriétaires de forêts peuvent disposer à leur gré des produits qu'ils en tirent.)

Les Etats-Unis ont compromis leurs réserves à bois à pâte par l'exploitation intensive et imprévoyante qu'ils ont faite de leurs forêts. Après les avoir aux trois-quarts ruinées avec les plus gros journaux in the world, ils voudraient dépeupler les nôtres. Cela leur paraît tout simple.

Plutôt que de réclamer une chose absurde, les Américains ayant des forêts canadiennes à bail feraient bien mieux — plusieurs l'ont déjà fait — d'établir des pulperies au Canada où, à côté de la matière première, on trouve des forces hydrauliques à bon compte. Ils mettraient aussi à leur portée, outre le marché canadien, ceux des pays de l'Empire britannique, où nous avons un tarif de faveur. L'Economiste canadien

SINCERITE

Le célèbre avocat anglais lord Eldon laisse, par testament, toute sa fortune à un asile d'aliénés: "Je rends aux fous, dit-il, ce que je dois aux fous, c'est-à-dire aux plaideurs."

Tribune libre

On nous prie de publier la lettre suivante: Monsieur le Consul Général de France au Canada, Montréal.

Monsieur le Consul, Je me fais un devoir de porter à votre connaissance les faits suivants:

J'ai goûté du vin, vendu, paraît-il, par la Commission des Liqueurs à Montréal pour du Vin Français, qui est de fabrication Canadienne et qui, plus est, ne contient pas une seule goutte de jus de raisin. Ce breuvage était tellement mauvais qu'il a failli me faire mourir.

J'ajouterais que je m'y connais en fait de Vin Français, — étant un ancien vigneron du Midi, et que j'ai parfaitement constaté la "fraude". Je ne doute pas que vous comprendrez que le devoir qui vous incombe est de protester, auprès du Gouvernement Français, à moins que vous ne préfériez prendre vous-même l'initiative d'une poursuite contre le chef de la dite Commission des Liqueurs, — en d'autres termes, le maître "Bistro" (comme on dit chez-nous). Car vraiment cet abus de pouvoir de la part de la Commission des Liqueurs est révoltant.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer mes plus empressées salutations.

H. TRUCHASSON, 325 rue Rachel Est, Montréal, 27 octobre 1921.

LE BANQUET PERRON

Le nouveau ministre de la voirie, l'hon. L.-J. Perron, a été cette semaine à l'ordre du jour. Ses collègues, ses amis et ses admirateurs l'ont fêté dans un grand banquet au Viger. Cet événement a revêtu l'aspect d'une grande manifestation politique.

Non seulement l'hon. M. Perron est digne de respect et d'admiration pour la carrière brillante et fructueuse qu'il a fournie déjà dans le monde professionnel et politique, mais il est aussi un homme en qui ses compatriotes placent de très grandes espérances.

Dans son discours au Viger, l'hon. M. Perron a manifesté son intention de pousser fort activement la politique des bonnes routes, entreprise par ses prédécesseurs. Nous pouvons être assurés qu'avec les qualités d'énergie, de volonté, d'enthousiasme, de jugement et d'initiative qui le caractérisent, tous les coins de notre province, les plus fertiles comme les plus beaux, seront avant peu facilement accessibles, non seulement au commerce et à l'industrie, mais aussi au tourisme, qui est pour nous une source de revenus de plus en plus considérable.

Bien que nous ne fassions que de commencer à réaliser ce que la politique des bonnes routes procure d'avantages et de richesses à notre province, nous entrevoions déjà que notre prospérité future en dépend en large partie.

L'hon. M. Taschereau a fait preuve d'une grande clairvoyance en confiant à l'hon. M. Perron un ministère d'une pareille importance. Le génie pratique de ce dernier saura tirer de ce domaine tout ce qu'il peut rendre.

Cette sage nomination fait également honneur à l'hon. M. Taschereau et à l'hon. M. Perron. Elle est une marque de reconnaissance à M. Perron pour services rendus à sa province et une preuve d'habileté de la part du chef, qui sait placer au poste qui lui convient un excellent lieutenant.

EN GARDE, LES ECHEVINS!

Nous tenons de source certaine que quelques membres du corps municipal ont déjà été approchés et que d'autres le seront bientôt par un groupe de couliissiers bien connus, qui ont intérêt à faire nommer des hommes tarés, des schemers ou des incapables aux plus importantes fonctions de l'hôtel de ville.

Exhortons les conseillers municipaux à résister de toutes leurs forces à la tentation.

Le public, quoique bien disposé à leur égard, tient les yeux fixés sur les mandataires qu'il vient d'élire. L'impression qu'il gardera d'eux jusqu'aux prochaines élections sera déterminée, dès d'abord, par les premiers actes qu'ils accompliront.

Nous connaissons certains personnages qui désirent compromettre la réputation du nouveau Conseil de ville et qui visent à ruiner la carrière politique de plusieurs de ses membres. Nous tenons à mettre ceux-ci en garde, jusqu'au jour où nous pourrions démasquer les traitres, nous pourrions mettre des étiquettes sur certains gros et sales bonnets.

A toute proposition malhonnête ou louche, nous espérons entendre tous et chacun des échevins opposer un péremptoire Vade retro.

Les loups sont à la porte de la bergerie. Gare aux mauvais gardiens qui les laisserait entrer!

CAMOUFLAGE ALLEMAND

Les autorités canadiennes ont constaté que les Allemands pratiquent le camouflage pour l'expédition de leurs marchandises au Canada.

Les expéditions se font par des maisons de Hollande ou de Suisse. Les marchandises sont supposées hollandaises ou suisses et échappent ainsi aux prescriptions de la récente loi qui a pour objet de protéger le marché canadien contre le "dumping" allemand.

DE LIVERPOOL A HALIFAX

EN QUATRE JOURS

Un projet vient d'être mis à l'étude par une importante firme anglaise d'armement par lequel la traversée de l'Atlantique de Liverpool à Halifax serait réduite à quatre jours seulement, le voyage de Liverpool à Vancouver par Halifax et la traversée du Continent en huit jours et demi et celui, par la même voie, de Liverpool à Sydney, à 20 jours et demi au lieu de 30.

Ce projet comporte la construction de huit vaisseaux à grande vitesse de 50 mille tonnes chacun, munis de machines à turbines à combustion d'huile et capables de couvrir 26 nœuds à l'heure. Ils seraient aménagés pour le transport de 600 passagers de première classe et 3,000 de seconde.

EMIGRANTS

Pendant le mois de septembre écoulé, 3,762 émigrants se sont embarqués à Anvers pour l'Amérique du Nord. De ceux-ci, 921 se sont rendus au Canada et 2,841 aux Etats-Unis. Ce total se décompose comme suit: 100 Belges, 3 Hollandais, 106 Américains, 2,208 Polonais, 32 Allemands, 206 Tchéco-Slovaques, 296 Roumains, 4 Anglais, 3 Luxembourgeois, 13 Autrichiens, 86 Hongrois et 611 Russes.

NECESSITE DES GROSSES FORTUNES

La crise commerciale a donné naissance, aux Etats-Unis, dans une grande partie de la presse quotidienne, à des attaques sans nombre contre les puissants du jour, à des réclamations contre l'injustice que comporte les grandes fortunes.

Tous les journaux crient contre le gouvernement parce qu'il ne se décide pas à pratiquer par voie de confiscation.

Ces clameurs insensées trouvent chez nous, parfois, quelques oreilles attentives.

Les crises provoquent souvent du mécontentement, mais il est inconcevable que le mécontentement rende des gens aveugles au point de préconiser une mesure qui signifierait la mort de l'industrie, le déclin assuré de la prospérité économique du pays.

Les grandes fortunes sont nécessaires parce que, par définition, elles sont "du travail accumulé en vue d'une production future."

En Russie, ils ont anéanti les grandes fortunes, en procédant par voie de confiscation. Les Bolchevistes, par ce geste, ont tué l'essor du pays; ils l'ont plongé dans la pauvreté, dans le marasme.

"Les beautés sociales du Paradis rouge", c'est le titre d'un article de M. Adolphe Théry, méritent d'être dévoilées. Elles montrent où conduit fatalement la mise en pratique des doctrines communistes. En quelques années, le régime communiste a réduit la classe ouvrière de Russie à l'état d'esclavage, comme le voici démontré.

"On les ouvriers font-ils les plus longues journées?"

—En Russie soviétique. La journée de 8 heures y dure 9, 10, 11 heures, plus même, et on demande "aux ouvriers de renoncer à leur liberté du samedi et d'accomplir, ce jour-là, une journée de travail supplémentaire."

"On les ouvriers sont-ils mobilisés?"

—En Russie soviétique.

Voici, entre autres, des arrêtés pris par les organisations soviétiques placés à la tête des armées et qui datent du début de 1920: "Tous les ouvriers et employés sans exception appartenant au service principal des transports par eau et à ses organes annexes, aussi bien ceux qui travaillent dans les ports que ceux faisant partie des équipages, sont mobilisés sur place. Sont mobilisés tous les ouvriers de dix-huit à cinquante ans ayant, à une époque quelconque, travaillé au flottage du bois dans les entreprises de l'Etat, les entreprises privées ou les coopératives. Ils doivent se présenter dans les deux jours au bureau de recensement."

C'est ainsi que les Soviets entendent la liberté du travail.

"On les ouvriers sont-ils astreints à un certain rendement?"

—En Russie soviétique.

Ils ont été de même obligés de revenir au "travail aux pièces", qu'ils avaient commencé par déclarer contraire à la dignité de l'homme et ont créé, dans ce but, tout un système de primes individuelles et collectives. Ces primes elles-mêmes n'ont pas été jugées suffisantes. L'ouvrier est astreint à un "minimum de rendement" sous peine d'amende. Il ne peut plus chômer à son gré. Voici, en effet, dans quelles conditions un décret du 10 mai 1920 réglemente les absences:

"1. Les absences inférieures à trois jours, sans raison plausibles, donnent lieu à amendes. Elles portent aussi bien sur le salaire que sur les primes. On doit retenir, notamment, pour le premier jour d'absence, 15 pour cent de la prime mensuelle, pour le deuxième 25 pour cent, pour le troisième, 60 pour cent.

"2. Les absences supérieures à trois jours entraînent des poursuites devant les tribunaux disciplinaires pour sabotage."

Aussi bien, devant de telles constatations, une conclusion s'impose: "Il n'y a pas de législation ouvrière dans le monde qui soit comparable comme dureté et comme tyrannie à celle de la République des ouvriers et paysans."

N'y a-t-il pas jusqu'au droit de grève lui-même que les ouvriers se voient interdire, dans l'intérêt supérieur de la nation!

"On les ouvriers sont-ils le plus mal nourris et le plus mal logés?"

—En Russie soviétique.

Pratiquement, ils n'ont pas mangé un seul jour à leur faim. Les soviets n'ont jamais pu leur assurer la ration promise. "Veut-on des chiffres? Les aliments distribués gratuitement par les bolchevistes représentent en octobre 1918, les 25 pour cent de la consommation minimum de l'ouvrier; en décembre 1918, les 10 pour cent; en mai 1919, les 22 pour cent; en juin 1919, les 24 pour cent; en septembre 1919, les 10 pour cent; en octobre 1919, les 11 pour cent; en décembre 1919, les 8 pour cent; en mai 1920, les 18 pour cent."

Les déclarations officielles des bolchevistes reconnaissent cet état de choses: Le 7 mai 1921, dans une séance du comité exécutif du soviet de Petrograd, Koukline déclare que la commune de Petrograd n'a emmagasiné que 28,000,000 pouds de blé au lieu de 45,000,000 prévus, soit un déficit de 28 pour cent. L'ouvrier n'a même pas la possibilité de se procurer le complément nécessaire sur le marché libre, bien que, théoriquement, celui-ci ait été rétabli. Quelle en est la raison? "De janvier 1918 à novembre 1919, le prix des vivres a centuplé d'après les statistiques officielles. Les salaires n'ont augmenté que de 75 pour cent. Ils sont toujours en retard sur le prix de la vie... Le pouvoir d'achat de l'ouvrier va donc sans cesse en diminuant, sa misère devient chaque jour plus grande."

Pour y remédier, les Soviets ont organisé des restaurants communistes. Quels avantages l'ouvrier en retire-t-il? "Ces restaurants communistes sont si ignobles que les ouvriers préfèrent y renoncer et consommer leur maigre pitance en famille."

Les égarés, enclins à un idéalisme détourné par des malfaiteurs matérialistes à de lamentables errements, comprendront-ils enfin?

PIQUE - NIQUE

En tout temps, mais surtout pendant la belle saison, Dinard possède une colonie anglaise assez importante, colonie composée de familles aisées qui s'installent sur la jolie plage bretonne pour prendre des bains et pour contempler la mer. Outre les étrangers, de nombreux Français viennent s'y fixer; Anglais et Français s'y lient, se réunissent pour se distraire en commun et, reconnaissant, les Anglais sont des maîtres dans l'art de se créer des distractions.

Cette année, les familles de Duffreuil, Laribois, de Peyrola s'étaient rencontrées avec lord Vytton et ses nombreux enfants, les familles Brakson, Maxford. Dans cette société choisie, quelques célibataires étaient admis; un jeune poète déjà renommé, qui venait tous les ans passer la belle saison à Saint-Enogat, et quelques officiers de la garnison voisine.

Chaque jour, c'étaient des distractions nouvelles: parties de pêche, de lawn-tennis, promenades en mer, excursions dans les environs; lorsque le temps ne permettait pas de sortir, thé et jeux divers tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre.

Pour varier, Pétrus, le poète, avait proposé un déjeuner en pique-nique à la campagne, au bord de la mer, proposition qui avait été adoptée à l'unanimité. Chacun devait apporter son plat, garder le plus grand secret sur sa nature, la surprise devant être le principal attrait de ce repas champêtre.

Chaque maîtresse de maison s'était ingénieusement trouvée un mets sortant de l'ordinaire; les cuisinières s'étaient surpassées; le pique-nique promettait des surprises culinaires délicieuses.

La veille, le poète se rendit chez la comtesse de Duffreuil.

—Je viens prendre congé de vous, lui dit-il, et vous prévenir qu'à mon grand regret, je ne pourrai pas assister au pique-nique. Je suis obligé de partir ce soir.

—Comme c'est regrettable! s'écria la comtesse.

—De graves intérêts me forcent à retourner à Paris.

—Vous ne serez pas des nôtres, vous qui avez eu l'idée du pique-nique?

—J'en suis désolé.

—Nous comptons sur un poème culinaire.

—Je fournirai mon plat, néanmoins, dit le poète en souriant. Je suis sûr que vous réserverez à toute la société une surprise du meilleur goût. A quel mets vous êtes-vous arrêtée?

—Oh! je ne dois pas le dire.

—Puisque je pars.

—C'est vrai; vous me garderez le secret?

—Je le jure.

—J'ai un superbe faisceau que mon mari m'a envoyé.

—Un faisceau! s'écria le poète; ne faites pas cela.

—Pourquoi?

—Je viens de rendre visite à madame Laribois; c'est son plat.

—Ce n'est pas possible!

—Hélas! si.

—Quelle fâcheuse coïncidence.

—Vous devriez changer de mets, reprit Pétrus; deux faisceaux, ce serait trop; cela ne serait pas original.

—Sans doute; que faire?

—Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil?

—Avec plaisir.

—Substituez au faisceau un cochon de lait.

—C'est une idée!

—Personne n'y pensera.

—C'est probable.

—Et votre plat aura le mérite de ne pas être banal.

—Vous me sauvez! s'écria la comtesse; il n'y a que les poètes pour avoir de l'imagination.

—Vous me flattez, répondit modestement Pétrus.

—Je vous remercie mille fois.

—Vous êtes mille fois trop bonne, cela n'en vaut pas la peine, reprit le poète qui prit congé de la comtesse.

Il se rendit chez Mme Laribois, femme d'un riche banquier.

—Madame, dit-il, je viens prendre congé de vous.

—Vous nous quittez? demanda Mme Laribois.

—Pour quelque temps; de graves intérêts m'y obligent.

—C'est fort ennuyeux.

—Ce qui me contrarie le plus, c'est que je ne pourrai pas assister au pique-nique.

—Votre oeuvre. Ne pouvez-vous pas ajourner ce départ?

—Impossible. Le pique-nique sera des plus réussis; il paraît que ces dames se sont surpassées. Puisque je serai absent, ne serais-je pas trop indiscret en vous priant de me dire quel plat vous emportez?

—Je veux bien satisfaire votre curiosité, à condition que cela reste entre nous.

—Je serai muet comme la tombe, répondit gravement le poète.

—Je compte sur votre dis-

crétion; eh bien, dit Mme Laribois en baissant la voix, j'emporte un pâté d'houettes.

—Comme je suis heureux d'être venu! s'écria le poète; c'est le plat de la comtesse de Duffreuil; elle vient de me le dire à l'instant.

—Quel contre-temps! Ces choses-là n'arrivent qu'à moi.

—Heureusement que je vous ai prévenue à temps; vous pouvez encore changer.

—Mais quoi prendre?

—Voulez-vous me permettre de vous conseiller?

—Faites.

—Dans un pique-nique, il faut autant que possible que chacun apporte un plat différent; je crois que j'ai trouvé un mets auquel personne ne pensera.

—Dites vite; vous me faites languir.

—Achetez un cochon de lait.

—Bravo! L'idée est excellente!

—Je la donne pour ce qu'elle vaut.

—Elle vaut son pesant d'or!

—Non, c'est trop, c'est trop, dit le poète en baissant les yeux, et il se retira pendant que Mme Laribois l'accablait de remerciements.

Il vint chez mistress Brakson, femme d'un colonel de horse-guards en retraite.

—Obligé de partir tout de suite pour Paris, je viens vous faire mes adieux, dit-il.

—Aôh! dit mistress Brakson, qui parlait assez difficilement le français, vous partez sans venir au pique-nique; ce était abominable.

—Croyez, madame, que je regrette vivement.

—Et moi, encore plus.

—Je me réjouissais d'être des vôtres; connaissons votre goût, je me délectais à la pensée du déjeuner de demain. Quel plat comptez-vous offrir?

—Voyez savez que ce était défendu.

—De le dire aux autres; mais moi, je pars.

—Voyez partez, bien sûr?

—Ce soir.

—Je emportais un plum-pudding.

—Gardez-vous en bien! s'écria le poète.

—Pourquoi?

—C'est le plat de Mme Laribois.

—Le plat de Mme Laribois; ce était abominable!

—C'est comme cela. Il ne peut pas y avoir deux plum-puddings.

—No, ce ne serait pas convenable. Je suis très mal à mon aise.

—Voulez-vous me permettre de vous tirer d'embarras?

—Comment donc! avec bonheur.

—Il vous faut un plat auquel nul ne songera.

—Yes; c'est cela que je voulais.

—Prenez un cochon de lait.

—Un cochon. Ce ne sera pas shocking?

—Pas du tout; un pique-nique est un déjeuner sans façon.

—Voyez raison; je prendrai le cochon; je vous suis très reconnaissant.

—Il n'y a pas de quoi, dit le poète qui se rendit chez les autres invités chez lesquels il renouvela la même comédie; il se fit renseigner sur le plat choisi, le fit changer contre un cochon de lait et, heureux d'avoir servi à ses amis un plat de sa façon, il partit.

L'endroit désigné pour le déjeuner était situé à dix kilomètres de Saint-Enogat; à l'heure dite, tous les invités arrivèrent; les jeunes filles ravissantes dans leurs fraîches toilettes d'été, procédèrent à une installation sommaire sur l'herbe pendant que chacun sortait avec mystère le plat choisi, soigneusement dissimulé dans le coffre de chaque voiture.

—A table! s'écria lord Vytton.

Le domestique de la comtesse apporta un superbe cochon de lait, celui de Mme Laribois, un autre, et ainsi de suite, au grand ébahissement de tous. Ce fut d'abord un éclat de rire général auquel succédèrent la stupéfaction et le dépit d'avoir été mystifiés.

—Rien que de ces vilaines bêtes! s'écria mistress Brakson, ce était affreux.

—C'est-à-dire, ajouta un capitaine de dragons qui avait apporté du champagne, les garçons devant fournir le liquide, que, autant d'invités, autant de...

—Vous, soyez convenable! s'écrièrent les dames furieuses.

E. FOURNIER

CHARBONNIER EST MAITRE...

Les Belges sont furieux et ils ont bien raison: le général Sarraïl est venu chez eux — et à Charleroi comme par hasard! — pour appuyer de sa parole la campagne des partisans du service militaire de six mois.

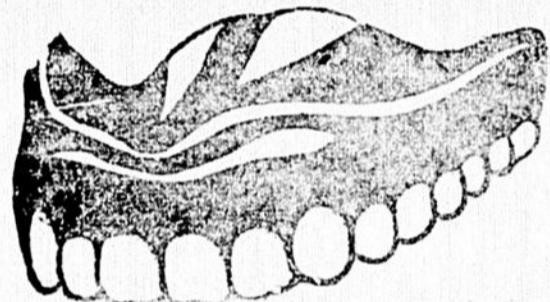
Les Belges n'ont tout simplement qu'à envoyer promener le général Sarraïl qui — c'est vraiment le moins que l'on puisse dire — se mêle en Belgique de ce qui ne le regarde pas!

Ayez soin de vos Dents



DECIDEZ-VOUS! Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Ayez de belles et bonnes dents. Que votre sourire soit votre fortune!

Dentier Garanti à la Portée de toutes les Bourses



TRAITEMENT ET EXTRACTION DES DENTS AU MOYEN DE NOTRE FAMEUSE KILCSINE.

Trop de monde malheureusement ne connaît pas les bienfaits d'une parfaite dentition.

L'HYGIENE DENTAIRE est de nécessité PRIMORDIALE.

Les mauvaises dents sont la cause d'une foule de maux. On a découvert dans les mauvaises dents les microbes de la fièvre typhoïde, de la tuberculose et de la PARALYSIE INFANTILE.

TRENTE-DEUX BONNES DENTS, CE SONT TRENTE-DEUX MEDECINS QUI VOUS SOIGNENT.

Si vous voulez avoir une BONNE DIGESTION, ayez de BONNES DENTS.

L'ART DENTAIRE a fait des PROGRES CONSIDERABLES depuis vingt ans.

AUJOURD'HUI, on pose LES DENTS SANS PALAIS.

AUJOURD'HUI, on extrait les dents sans douleurs.

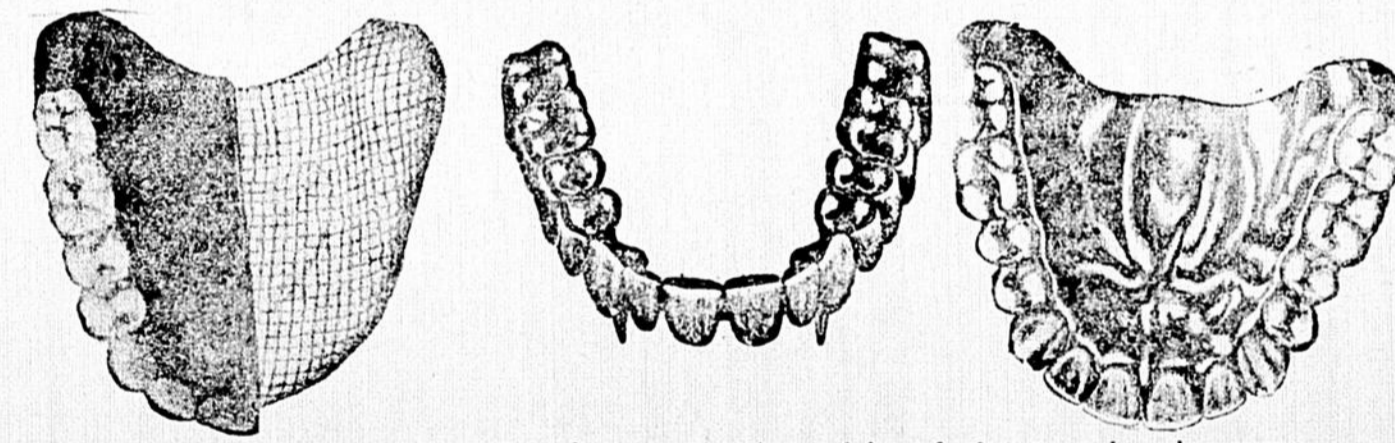
AUJOURD'HUI, on pose des dentiers qui remplacent à s'y tromper les dents naturelles.

AUJOURD'HUI, il n'est plus nécessaire de se faire extraire les dents.

ON LES TRAITTE, on les soigne et on les guérit et cela SANS DOULEUR.



Remarquez ces jeunes personnes avec leurs mauvaises dents (à gauche) et remarquez leurs figures épanouies après qu'elles furent traitées, soignées, sauvées par le dentiste.



Dentiers inusables, incassables qui font à la perfection, qui s'adaptent à la perfection et avec lesquels vous pouvez manger et parler comme avec de vraies dents.



Sapristi, les dentistes de l'Institut Dentaire ne m'ont pas fait mal du tout... du tout.

Hommes, Femmes et Enfants

Consultez nos Dentistes experts

Il y va de votre intérêt, de votre santé et de votre bonheur.

PERES DE FAMILLE, les mauvaises dents de vos enfants mettent leur SANTE et leur VIE en DANGER. VOYEZ-Y.

JEUNES GENS et JEUNES FILLES ne GARDEZ PAS VOS DENTS CARIEES.

Les MAUVAISES DENTS nuisent à la BEAUTE. Vous vous LAVEZ LES MAINS, LAVEZ et NETTOYEZ VOS DENTS, C'EST PLUS IMPORTANT.

NOS PRIX SONT 100 p.c. PLUS BAS QU'AILLEURS

DENTISTES DIPLOMES SEULEMENT -- PAS D'ETUDIANTS

L'Institut Dentaire Franco-Américain

FONDE EN 1898 Incorporé

162, SAINT-DENIS

Un peu plus bas que Ste-Catherine - Heure de bureau: 9 a.m. à 9 p.m. - Tél. Est 1744

AVONS-NOUS RAISON?

M. Richard Spillane, économiste attaché à la rédaction du *New-York American*, écrit: "On dit qu'une confession publique est chose salutaire à l'âme. S'il en est ainsi, il est sage et opportun pour nous de confesser ici aujourd'hui que nous fimes un horrible gâchis de notre commerce extérieur. Nul pays ne peut se suffire à lui-même. Le nôtre ne peut se développer et prospérer comme il le doit sans commerce extérieur. Nous ne pouvons compter sur un commerce extérieur aussi grand que nous le promettement notre richesse et notre production, à moins de corriger les erreurs que nous avons commises au cours de ces dernières années... L'Amérique, sans les avoir tous, possède beaucoup d'avantages. Nos rivaux, l'Angleterre, en particulier, pratiquent depuis des siècles le commerce extérieur. Nous sommes des novices. Ils ont l'outillage et l'expérience. Nous, la richesse, la surabondance des produits et l'inexpérience. Ils connaissent la partie. Nous, pas. Il nous faut apprendre, exercer notre patience et notre sens commun. Nous devons multiplier les agences, qui sont la base même de tout commerce, et, une fois qu'elles l'auront été, en user largement."

Ensuite, M. Spillane démontre par des faits l'inanité de prétendre s'imposer sur les marchés du monde, sans avoir sur place des agents, pour développer les affaires par tous les moyens, soit techniques, sociaux, financiers ou autres. Il ne suffit plus de produire beaucoup de bonnes marchandises et de disposer d'une excellente marine marchande pour les transporter. Il faut aussi partout, aujourd'hui, des représentants commerciaux au service de l'état, afin surtout de détruire la mauvaise impression que crée souvent à l'étranger les commis-voyageurs de certaines maisons, qui ont plus à cœur de s'enrichir vite, et par n'importe quel moyen, que de faire à leur patrie un bon renom au point de vue commercial.

Ce que M. Spillane préconise pour son pays, le *Matin* n'a jamais cessé de le préconiser pour la province de Québec. Oui ou non, avons-nous raison?

—Je compte sur votre dis-

AUTOUR DU SPIRITISME

Quelques anecdotes. — Douglas Hume et l'impératrice Eugénie

Parodiant le mot héroïque "Debout les morts!", voici qu'on les appelle, qu'on leur crie: "Plus haut!" quand on croit les entendre parler. Parlent-ils? Montaigne eût dit: "Que sais-je?" et Rabelais: "Peut-être!" Les savants nient, les adeptes croient et entre les deux — "in medio stat virtus" — les sages disent: "J'ignore".

Malheureusement Hume pousse un peu loin sa plaisanterie: un jour à Biarritz, il offrait, en écartant un rideau épais, une main froide et glacée à l'impératrice, la main de Napoléon Ier. Mais on ne sait comment la main tomba, et on releva un horrible débris fraîchement apporté de l'amphithéâtre. A la suite de quoi Hume fut congédié et l'on n'entendit plus parler de lui.

Nous avons eu, depuis, des médiums sans nombre, jusqu'à Eusapia Palladino qui faisait si amoureux-ment parler Marion Delorme, et à l'Américain Miller, lequel appelait des morts vêtus de blanc, le crâne entouré d'un diadème lumineux, tandis qu'un pasteur de Montauban, M. Bénézech, invoquait les esprits.

"Et vous, mes amis de l'espace, les disparus, vous tous qui nous environnez, apportez-nous la preuve si ardemment désirée, afin que nous allions de par le monde porter la bonne parole!"

Alors qu'en 1854 ces évènements avaient lieu déjà, l'illustre M. Babinet, au nom de la Science, leur consacrait des articles nombreux. Il estimait qu'il serait beaucoup plus long de faire la liste des faits à constater que celle des faits à expliquer. Il ajoutait, à propos des tables tournantes: "Ce n'est pas tout que de faire un miracle; il faut que le miracle ne soit pas ridicule et s'il est en contradiction avec les lois de la nature, jusqu'à plus ample démonstration il est absurde."

— Soit, disait M. Babinet, mais, au moment où l'événement a une résolution quelconque, il fait des mouvements involontaires, pression des jambes, traction de guides que le cheval comprend naturellement, sans qu'il y ait communication entre la cervelle du quadripède et celle du lord anglais.

Ne nions rien, n'affirmons pas, telle semble devoir être actuellement notre devise. Et jusqu'à présent, je considère comme exacte la pensée de Dumas fils, pensée d'un jour de 2 novembre: "Les morts reçoivent aujourd'hui des quêtes de visites, ils ne nous les rendent jamais."

Henriot.

BAVARDAGES...

Le nombre des personnes qu'on ne froisserait pas en leur glissant un pourboire dans la main est beaucoup plus considérable qu'on ne suppose.

C'est un commencement de satisfaction pour la conscience que de classer, avec l'intention d'y répondre, des lettres auxquelles on ne répondra jamais.

"Pourriez-vous me rendre un service?" Une phrase que les meilleurs d'entre nous n'ont jamais sentie tomber dans leur oreille sans qu'un petit frisson d'inquiétude les effleurât.

Une femme de chambre qui fait une course en taxi est toujours assise au milieu de la banquette. Les maîtres s'assoient dans les coins.

Emile Berr

LES DESCENDANTS DES ATLANTES

La tradition gréco-égyptienne raconte l'existence d'une ancienne civilisation aux temps préhistoriques, se confirme de plus en plus, grâce aux découvertes faites en Afrique par les explorateurs et les ethnographes. Ces découvertes démontrent que les Atlantes, parés par la légende d'une intelligence et surtout d'une force surnaturelle ont vraiment vécu et les savants n'hésitent pas à reconnaître leurs traces et celles de la mystérieuse Atlantide qu'ils habitaient.

Le résultat des récentes recherches n'a rien de commun cependant avec les inventions extravagantes d'un Pierre Benoit, ni même avec les envolées poétiques et intuitives de Maeterlinck, mais notre curiosité est davantage captivée, car c'est bien la vérité qu'il nous révèle. La science, en effet, a retrouvé les vestiges de cette race gigantesque dont le souvenir remplissait d'effroi les anciens Hellènes, cette race qu'ils faisaient descendre du Poséidon atlantique et qui avait bâti ses fortifications puissantes sur la terre africaine. On est presque sûr aujourd'hui que le berceau des premiers êtres civilisés a été non pas, comme on le croyait, dans le bassin des fleuves asiatiques, mais bien au nord et au sud de l'Atlas. C'est là que l'on rencontre les restes de constructions colossales, de tombeaux et, gravés sur des roches, des dessins bizarres d'une signification que l'on devinait pas; on y trouve surtout des tribus, aux cheveux blancs, aux yeux bleus, les tribus des Kabyles ayant conservé les coutumes, les usages qui se sont perpétrés à travers des milliers de siècles et dont les mythes, les légendes, les chants de leurs bardes forment les véritables legs des Hyperboréens disparus. Peut-être arrivera-t-on un jour à reconstituer ainsi l'histoire fabuleuse de cette Atlantide qui se trouvait dans l'empire romain et ses historographes avaient reléguée au rang de chimère.

A la suite des migrations nombreuses qui, dans le cours des âges, ont envahi le nord de l'Afrique, deux groupes y sont restés, formant un véritable contraste: les Berbères et les Arabes. Les premiers représentent le paysan attaché à la glèbe natale les seconds personnifient les nomades toujours en route comme des oiseaux voyageurs; voyageurs et pillards souvent. "L'Arabe dévore le Berbère", dit un proverbe arabe. Il est vrai, les Berbères, possesseurs de presque toutes les oasis ou des propriétés dans les montagnes, se faisaient souvent la guerre entre voisins; les uns ou les autres appelaient alors à leur aide les Arabes nomades, mais cette aide était chèrement payée. Les Arabes ne tardaient pas à devenir les seigneurs de leurs protégés et, à la rentrée des récoltes, ils ne manquaient pas d'accourir du fond de leur désert pour exiger la plus grande partie des dattes, des figues, des céréales qu'ils allaient vendre à la ville. Après avoir été des maîtres les Berbères furent des esclaves... Leur ardeur au travail s'en ressentit et se relâcha là où s'élevaient, il y a quelques siècles des demeures accueillieusement fortifiées, ce ne sont plus que misérables huttes et ruines d'une richesse passée; les cultures, les canaux amenant l'eau à des kilomètres de distance ne sont plus entretenus et l'on voit parfois le fier Berbère, renonçant même à sa propre langue, mendier en arabe. Oui, "l'Arabe a bien dévoré le Berbère". Pourtant, il ne l'a pas dévoré tout à fait. Dans les montagnes du beau Djurdjura résident les Kabyles qui perpétuent encore la nature distinctive et l'indépendance berbères. Ces hommes ont conservé les idées primitives de leur race et sans se laisser modifier par les éléments étrangers qui sont venus se mêler à eux, ils les ont absorbés et leur ont donné leur propre caractère archaïque.

Seuls, parmi les peuples africains, ils connaissent la signification des sculptures cyclopiques dont est parsemé le nord de l'Afrique, jusqu'au Soudan et qui représentent, presque toutes, soit un taureau, soit un bœuf aux cornes rayonnées devant lesquels un être humain semble en prière. Or, ces pierres se rapportent au mythe de la création, tel qu'il avait été conçu à une époque préhistorique. En interrogeant les Kabyles, en écoutant leurs bardes, on assiste à la résurrection de la grande épopée africaine et ces récits, plus encore que les pierres et les ruines, témoignent d'un temps où, dans l'oasis de Jupiter Ammon, les Berbères et cela bien avant les Egyptiens, adoraient le dieu du Soleil. L'idée mère de la cosmogonie chez ces peuples préhistoriques, cette idée des premiers Atlantes, est à la base de toutes les religions et ton en retrouve la "révélation" aussi bien dans les livres sacrés de l'Inde, que dans les mythes des Kabyles. Ce sont ces mythes que depuis plus de 20 ans, le savant ethnographe Léo Frobenius s'applique à recueillir et à traduire d'après la tradition orale.

Quoi qu'on puisse dire sur le haut degré de civilisation qu'avaient atteint ces peuples disparus, leur mentalité devait être bien différente de la nôtre et leur culture était certainement toute pratique. La notion du bien et du mal n'existait guère pour eux, le meurtre était un acte naturel les assassins étaient leurs parents n'étaient jamais punis et le bonheur consistait à se débarrasser de ses ennemis après les avoir dépouillés. Ces légendes, ces récits primitifs nous captivent cependant, car ils sont l'écho de l'époque la plus proche de la création. Et dans les innombrables mythes qui remplissent les volumes de Frobenius, c'est celui de la création qui nous semble le plus curieux.

En ce temps-là, chantent les bardes Kabyles, le premier homme et la première femme vivaient encore sous terre. Ils eurent cinquante filles et cinquante garçons. Ne sachant que faire de cette progéniture, ils chassèrent les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Après avoir marché longtemps sous terre, les filles aperçurent un trou de lumière; elles grimperont à la surface de la terre et furent ravies à la vue du soleil, de l'eau et des arbres. Elles demandèrent aux plantes: "Qui vous a faites?". Et les plantes qui savaient parler, répondirent: "C'est la terre". Les filles demandèrent à la terre: "Qui t'a faite?". Et elle leur répondit: "J'ai été faite comme elles". Le soir, les filles voyant au ciel la lune et les étoiles, crièrent: "Qui t'a mise là-haut tellement au-dessus de nous et de tous les arbres? Est-ce toi, qui nous donnes la lumière? Et qui êtes-vous, petites et grandes étoiles? Est-ce vous peut-être qui avez créé tout le reste?" Les cinquante filles criaient et appelaient mais la lune et les étoiles se trouvaient trop haut et ne purent répondre. Or, de leur côté, les garçons étaient arrivés à un lieu tout proche de celui des filles; ils étaient arrivés au bord d'un grand fleuve et comme ils n'en avaient jamais vu encore, ils poussèrent des grands cris et furent entendus des filles. Ils demandèrent au fleuve: "Qu'es-tu? Comment passer sur toi?" Et le fleuve leur répondit: Remontez le courant jusqu'à l'endroit où l'eau est peu profonde." Ce qu'ils firent, mais sans voir les filles qui s'étaient cachées. Les ayant enfin trouvées, les cinquante garçons prirent chacun une des cinquante filles et chaque couple se bâtit une maison. Ils vivaient des plantes qu'ils cueillaient et étaient très heureux.

Et tandis que la race humaine prospérait et se multipliait le buffle primitif accompagné d'une génisse sortit à son tour de dessous terre. Par eux naquirent de nombreux troupeaux qui se mirent à brouter l'herbe; mais un jour il tomba de la neige, il tomba de la neige pendant sept jours et sept nuits et les troupeaux grelottèrent. Alors, le vieux buffle les emmena tous vers les hommes. Ceux-ci les accueillirent avec joie et leur offrirent un abri, de la paille et du foin. Dès lors, les animaux furent domestiqués. Cependant le vieux buffle devint une divinité et c'est son image que l'on retrouve sur presque toutes les sculptures de ces temps reculés.

Les centaines de légendes recueillies par Léo Frobenius témoignent de la vive imagination des premiers hommes; ils cherchaient une explication à toutes les manifestations de la nature et ces explications possé-

EN VENTE PARTOUT

Malgré la loi Volstead, les lois d'Etat, la police, on peut trouver de l'alcool aux Etats-Unis, si l'on s'en donne la peine.

"On Sale Everywhere!" En vente partout! tel est le titre d'un article sensationnel que M. Samuel Hopkins Adams, le plus grand prohibitionniste américain, publie dans le "Collier's" de juillet dernier.

Le lecteur verra que M. Adams, tout en gardant les principes qui furent l'honneur de sa vie, reconnaît presque catégoriquement que la prohibition totale et la loi Volstead qui l'applique aux Etats-Unis sont inexécutables.

"La loi Volstead, dit M. Adams, fut adoptée dans l'esprit des véritables prohibitionnistes. Elle est administrée dans l'esprit des gens qui se tiennent à cheval sur la clôture. C'est logique, si l'on considère la façon d'agir au Congrès et dans les législatures d'Etat de ceux qui, ayant voté la loi Volstead, en sont les violeurs notoires, quoique parfaitement respectables. C'est l'exhibition du mépris qu'affecte une grande nation pour sa propre autorité! Personne, en lisant la loi nationale de prohibition avec un esprit honnête et libre, ne peut manquer d'apprécier à sa pleine valeur sa volonté d'abolir l'usage de l'alcool comme breuvage. Pourtant, aussitôt qu'elle est mise en vigueur, qu'arrive-t-il? Un politicien soigneux de ses intérêts dit:

"Le fermier a besoin de son cidre dur. Si nous le lui enlevons, il se fâchera et je perdrai son vote."
"D'où la comédie fiction du vinaigre. Posséder du cidre qui contient plus que le classique un-demi de 1 pour cent est illégal, à moins que ce cidre ne soit en train de tourner en vinaigre; de servir ce cidre comme boisson après qu'il a développé de l'alcool au-delà de la limite de un-demi de 1 pour cent est également illégal. Si je n'en tiens à mon propre district rural, les seules fermes où je ne puis aller prendre un verre de cidre dur sont celles où tout l'approvisionnement a été bu depuis l'automne dernier. L'honnête agriculteur continue à fabriquer son propre breuvage favori et illicite, comme il le faisait avant la prohibition et presque toujours en ignorant qu'il n'en a le droit ni moral ni légal. Si la loi est jamais honnêtement mise en vigueur, le fermier américain, je le crois, deviendra un anti-prohibitionniste enragé."

Encore une faillite de la Société des Nations

Ce que c'est tout de même que de tenir bon. La résistance de la Pologne a fait plier la Société des Nations.

Un fois de plus, la crainte a été le commencement de la sagesse. Et pas autre chose. Qu'on ne vienne pas exalter l'impartialité et la haute conscience de l'acronyme international. La grande majorité de l'Assemblée ne demandait qu'à brimer les Polonais. La thèse soutenue par M. Askaniyev était aussi forte quand elle a été présentée au Conseil que quand elle est venue devant la réunion plénière. Mais le Conseil n'en a tenu aucun compte parce qu'elle n'avait personne derrière qui se réfugier. Alors elle a eu recours à l'éternel geste de Pilate.

Elle a bien fait. C'est le moyen de réduire au minimum la démonstration de son impuissance. Toute autre tactique aurait conduit à une crise aiguë sans aucun résultat pratique. La Société des Nations n'a aucun moyen de triompher de la moindre velléité de résistance. Elle n'a pas pu empêcher les Grecs de reprendre les armes. Elle est incapable de prévenir une agression serbe contre les Albanais. La leçon ne sera pas perdue par les Allemands. Puissent les Polonais le comprendre et ne pas s'arrêter à mi-chemin.

En effet la piroquette de Genève n'est pas une solution. Elle laisse le conflit entier entre Varsovie et Kovno. Cette querelle ne peut cependant s'éterniser.

On va essayer évidemment de prendre la Pologne par la douceur. On lui dira: "Nous avons été très gentils pour vous. Nous pouvions vous mettre au ban de l'humanité. Nous ne l'avons pas fait. Il faut nous récompenser en montrant de la modération." Si les Polonais se laissent séduire par cette sirène, ils sont perdus. On les mènera par un petit chemin qui les conduira aux belles combinaisons de M. Hymans.

Le salut est dans une toute autre direction. Un conflit ne peut être réglé que de deux manières: par la négociation ou par la force. Que l'on accorde à la diplomatie toutes les facilités et tous les délais raisonnables: soit. Mais quand la faillite est écartée, il ne sert à rien de la dissimuler.

Tel est le cas pour l'incident de Wilna. L'intervention de la Société des Nations a été le suprême effort de la conciliation. Elle a échoué. Il ne reste plus qu'à mettre la force au service du droit.

BAVARDAGE...

Une qui exaspère, en voyage: avoir déplacé plusieurs fois valises et paquets et donné le fort pour-boire afin de s'assurer un coin libre dans le sens arrière... et soudain, la station d'embranchement passée, se sentir tiré en avant.

Emile Berr.

GLASGOW, Scot. LONDON, Eng. HAMILTON, Ont. HOLYOKE, Mass.

ARCHITECTES

CONTRACTEURS, CONSTRUCTEURS

Economisez l'argent pour vos clients en posant la surface des planchers par l'électricité. C'est plus vite, meilleur marché et meilleur qu'à la main.

Simplex Floor Finishing Appliance Co., Ltd.

119 BLEURY ST., MONTREAL

TORONTO OTTAWA

Planchers en bois dur Simplex-Soumissions sur demande

Caisse de Dépôts à Primes

PREMIUM DEPOSITS CORPORATION

23 ST-JACQUES MONTREAL Tél. Main 6892.

6 p.c. D'INTERET ET PRIME ANNUELLE DE 4 p.c. DEPOTS GARANTIS.

Fondateurs: Hon. M. Adélard Turgeon, M. L. Arsène Lavalée, Hon. M. Antoine Galipeault, M. François Charles Laberge, M. Charles Duquette, M. L.-H. Taché, C.R.

Bons de la Victoire acceptés au pair pour Dépôts, ainsi que d'autres Valeurs, Débitures ou Créances hypothécaires à des taux spéciaux.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal

103 Ouest, rue Notre-Dame

TELEPHONE Main 4090, communiquant avec tous les services. Fils privés: NEW-YORK, TORONTO, HAMILTON

J. O. LABRECQUE & Cie, agents pour le Charbon

141, rue Wolfe, Montréal—Tél. Est 2390 "Diamant Noir"

Garage Savard

Bureau tél. est 2342

Réparation, storage, lavage

OUVERT JOUR ET NUIT

CHAR DE SERVICE

47 à 55 St-Timothée, Montréal

Cartes d'affaires

PAUL LANCTOT AVOCAT

30 St-Jacques. Tél. M. 2148.

BEDARD, RODOLPHE EXPERT-COMPTABLE

Membre de l'Institut des Comptables

76 RUE SAINT-DENIS

Tél. Est 393.

Jacobs, Hall et Cie, avocats

83 CRAIG O. Main 4116

ALBAN GERMAIN, C.R.

92 Notre-Dame Est

20 Ins. 16 s. Tél. Main 901

Dessalles, Garneau, Désy & Lorrain avocats, 86 Notre-Dame ouest. Tél. Main 4116.

Fontaine & Desjarlais AVOCATS

51 St-Jacques. Tél. Main 977

Perron, Inschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats.

11 PLACE D'ARMES. Main 8366

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens. France, Angle, terre. Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Consultations: 2 à 5, 7 à 9. Tél. Est 6958, 291, rue St-Denis.

Beaubien & Lamarche, avocats

50 Notre-Dame O. Tél. Main 2226

Mathieu A. PAPINEAU avocats

150 St-Jacques. Tél. Ma. 2271

NORMANDIS & DESROSIERS Courtiers en Assurance

232 RUE ST-JACQUES

Montréal. Tél. Main 4557

TURCOT LIMITEE Courtiers en travaux, une spécialité

PLUMBIER-STEAMFITTER

Prix modérés

1681 rue CLARK. ST-LOUIS 26

F. X. LENOIR MARCHAND-TAILLEUR

161 Rue St-Denis

MONTREAL

Beauregard, H., Entr. Génér. Edifice Power. Tél. Main 4116



Profitez de la baisse temporaire du franc :: :: Achetez!... Achetez!... Achetez!... Achetez!...

Credit Foncier de France.--Emprunt Communal 1912

Gros Lots de 100,000 francs à 500 francs distribués en primes douze fois par année. Vous pouvez acheter ces Bons, au comptant, ou par versement de \$4.00 par mois. Votre premier versement vous donne droit au tirage.

Ne perdez pas la chance de devenir millionnaire avec un déboursé de \$4.00 ou plus. Beaucoup de gens se sont trouvés riches du jour au lendemain, pour avoir acheté ces Obligations. Ne laissez pas votre voisin devenir millionnaire, quand vous pourrez le devenir vous-même.

La "Prudential Financial Society"

Incorporée en 1907, par un Acte du Parlement du Canada

Courtiers en valeurs de tout repos. Tél. Est 893 162, SAINT-DENIS, MONTREAL

DETACHEZ LE COUPON

La "PRUDENTIAL FINANCIAL SOCIETY"

162, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

Sans m'obliger en rien, veuillez m'envoyer les prospectus concernant les BONS du CREDIT FONCIER que vous annoncez.

NOM

ADRESSE

Ecrire très lisiblement.

DECOUVERTE MACABRE

On trouve à Long Island City le torse d'une femme assassinée.

New-York, 29. — Un corps de femme sans bras ni jambe a été trouvé hier dans une excavation pour un égout au boulevard Queens et à Thompson avenue, à Long Island City. Il était immergé dans un pied et demi d'eau.

Le corps était enveloppé dans de la toile cirée bleue et blanche. Il n'était vêtu que d'une chemise avec deux chemises d'hommes sur la tête. Le corps était celui d'une femme âgée d'environ trente ans, mais sans aucune marque d'identification.

C'est Ignace Castulcio, ouvrier employé par le bureau des égouts de Queens, qui a découvert le corps. Il avait ses bottes couvertes de boue dans l'eau au fond de l'excavation quand ses mains ont touché des cheveux. Les ayant soulevés, il aperçut le torse d'une femme.

Il appela le policier G. Dampman. Celui-ci aida Castulcio à retirer le corps de l'excavation et, ensemble, ils le placèrent sur des planches.

Le capitaine Carey, du bureau des recherches, a été appelé et après avoir examiné le corps, il a déclaré qu'il devait se trouver dans l'eau depuis deux ou trois jours.

La police est certaine que la femme a été assassinée. L'examen du corps a permis d'affirmer que ce n'était pas celui d'une personne dissimulée par des étudiants en médecine.

La police croit que le meurtre a été commis à Manhattan et que le corps a été jeté où il se trouvait. Le corps sera exposé à la morgue de New-York.

La femme avait d'abord été assommée et ensuite étranglée; une partie du crâne avait été brisée.

Hier après-midi, les pompiers ont commencé à pomper l'eau de l'excavation pour voir s'il s'y trouve d'autres parties du corps.

ON DECOUVRE LES ASSASSINS DE LA DANSEUSE

Marseille, 22. — On se souvient d'un crime retentissant, qui fut commis à Marseille, en septembre 1920. Une jeune danseuse parisienne, Mlle Yvonne Schmidt, avait été trouvée assassinée en son domicile, 23, rue de la République. Ses agresseurs avaient également tenté d'étrangler une de ses amies, Mlle Simone Marchand, qui habitait avec elle, mais celle-ci leur résista et ils durent prendre la fuite, non sans avoir emporté 100,000 francs de bijoux.

Or, on vient de découvrir que les auteurs de ce crime avaient été arrêtés en octobre 1920, avec la bande des Aubrais. Ce sont les nommés Yves Couillon et Albert Pelge, et c'est par l'examen de leurs fiches anthropométriques qu'on a pu les démasquer.

Poige a été formellement reconnu par Mlle Marchand, et il a fait des aveux complets. Quant à son complice il simule la folie depuis son arrestation.

LE JOURNAL DU TIGRE

Paris, 28. — C'est aux environs de la rentrée parlementaire que paraîtra ce journal, qui sera décidément dirigé par MM. Godin, conseiller municipal de Paris, et Tardieu, député de Seine-et-Oise. M. Jean Martet, directeur d'un asile de sourds-muets, et secrétaire particulier de M. Clémenceau, y collaborera.

M. Pams, ancien ministre de l'Intérieur du cabinet Clémenceau, et M. Pietri, avec qui le Tigre a visité récemment la Corse, s'intéressent tout particulièrement à ce nouveau journal, pour lequel un million et demi a été souscrit.

Mais déjà il y a de vives compétitions pour le partage des rubriques et de l'influence.

Le Tigre à qui des demandes de collaboration arrivent très nombreuses, a dit à ce propos:

—Je ne me croyais plus autant d'amis...

Il en a encore plus qu'il n'est pu le croire, car deux sénateurs se sont offerts pour lui céder leurs sièges.

Mais le Tigre hésite...

LES BIJOUX DE L'IMPERATRICE

Paris, 22. — Lors du pillage du palais de Saint-Cloud par les Allemands en 1870, les bijoux de l'impératrice disparurent. On ne savait ce qu'ils étaient devenus.

Or, plusieurs lettres sont parvenues d'Allemagne ces jour-ci à l'adresse du gouvernement français. Elles émanent de deux vétérans de la guerre de 1870 qui reconnaissent avoir pris les bijoux et déclarent les avoir jetés dans la Seine.

—Si le gouvernement français nous donne un sauf-conduit, écrivirent-ils, nous sommes prêts à indiquer l'endroit où ces bijoux ont été jetés et à aider aux fouilles entreprises pour les retrouver.

Ils pensent naturellement qu'il leur sera octroyé pour ce repentir tardif une honnête récompense.

S'il ne s'agit pas d'une farce, on serait heureux de savoir, d'abord pourquoi ces deux filous se sont, il y a cinquante ans, débarrassés dans la Seine du produit de leur vol, et ensuite pourquoi ils ont attendu une seconde guerre pour tirer un profit de leur aveu?

Avaient-ils donc espéré qu'à la faveur d'une occupation prolongée de Paris par l'armée allemande, ils auraient pu exécuter par leurs propres moyens ce repêchage, et n'est-ce qu'en désespoir de cause qu'ils ont fait leurs offres de service au gouvernement français?

LES DECORATIONS DU GENERAL PAPOULAS

Londres, 29. — Des informations d'Angora déclarent que la bataille qui se livrait aux environs d'Eskei Cheir s'est terminée en faveur des nationalistes et qu'ils occuperaient maintenant la ville.

En outre, la nouvelle de la prise de Seid Chazi à 40 kilomètres au sud d'Eskei Cheir, qui avait été démentie de source grecque est confirmée.

D'autre part, lors de l'occupation de Sivri-Hissar, des munitions nombreuses sont tombées entre les mains des kemalistes.

Dans leur précipitation à quitter la ville, les officiers de l'état-major grec abandonnèrent des documents et des objets personnels, les kemalistes auraient même trouvé cinq décorations appartenant au général Papoulas.

UN TROUPEAU DE BREBIS DANS UN PUIT

L'«Evening News» rapporte un incident qui prouve que l'histoire des moutons de Panurge n'est pas aussi fantaisiste qu'elle peut paraître. A Yarmouth un troupeau de brebis paissait paisiblement dans un pâturage, lorsqu'un des animaux, en tentant d'atteindre quelques feuilles recouvrant l'orifice d'un puits abandonné, perdit l'équilibre et disparut.

Le troupeau entier se précipita après lui, et lorsque le berger put intervenir dix-sept brebis avaient sauté dans le trou.

MOSCOU ET LES GREVES DU NORD

Prague, 20. — Un télégramme d'Helsingfors annonce que le soviet central des organisations syndicales a envoyé 10,000 francs pour appuyer le mouvement gréviste dans le nord de la France.

LE PARAPLUIE

Comme M. Lloyd George le riflard offre un sujet inépuisable de méditation.

C'est vrai, le parapluie a ceci de commun avec Monsieur Lloyd George qu'il est un inépuisable sujet de méditation. Je me reproche, aujourd'hui, de l'avoir si longtemps dédaigné.

La pluie remonte à la plus haute antiquité. (Je prie le lecteur de bien vouloir excuser cette pluie qui "remonte".) Il n'en est pas de même du parapluie, lequel, dit-on, fut inventé par Louis-Philippe. A l'ordinaire, les rois n'inventent rien. Le protocole le leur interdit. Mais une fois n'est pas coutume. Il y eut donc des milliers d'années durant lesquelles l'eau du ciel arrosa un nombre colossal de crânes humains sans que dans aucun d'eux germât l'idée salvatrice. Les siècles s'écoulaient; les promeneurs se faisaient tremper; et personne n'inventait le parapluie. Il y a à la quelque chose qui me stupéfie. Car nos ancêtres n'étaient pas des imbéciles. Ils ont fait des inventions qui exigeaient beaucoup plus de génie que celle de Louis-Philippe. Et, d'autre part, l'idée du parapluie est presque une idée "innée". Ne devrions-nous pas, "instinctivement", tenir un écran protecteur au-dessus de notre tête lorsqu'un liquide, venant d'en haut, nous menace?

Le fait est là: ce ne sont pas les problèmes les plus faciles qui ont été résolus les premiers. Les Occidentaux ont mesuré le rayon terrestre; ils ont mesuré la vitesse de la lumière, et ont fait beaucoup de découvertes géniales et "inutiles" avant d'inventer le parapluie. Constatons aussi, avec mélancolie, que, parmi les milliards d'êtres humains qui se traînent à la surface du globe, les inventeurs furent extrêmement rares. Cela ne se remarque pas, car nous utilisons tous, avec aisance, les inventions des autres.

A vrai dire, le parapluie n'est pas une chose aussi simple que j'avais l'air de le croire. Examinez-le; et vous verrez que la confection d'un parapluie, "qu'on peut ouvrir puis refermer", suppose des inventions multiples. Hélas! nous ne savons plus admirer l'ingéniosité de ceux qui ont construit les objets dont nous nous servons tous les jours. Tout à l'heure, j'avais tort. Nous ne devons pas nous étonner s'il a fallu à l'homme des milliers d'années de méditation pour comprendre que la baleine pourrait l'aider dans la fabrication des parapluies. C'était si improbable!

Autre aspect de la question. Les grandes inventions se font rarement d'un seul coup. On les perfectionne peu à peu. Mon étouffement n'était pas absurde, puisque, sans se fatiguer l'esprit, on aurait pu commencer par inventer "le parapluie qui ne se ferme pas". Une feuille de zinc circulaire, fixée en son centre à un manche de jone, aurait suffi. Dirait-on qu'autrefois les vêtements étaient faits avec des étoffes de bonne qualité que la pluie pouvait mouiller sans les détériorer? C'est égal: une princesse élégante, tremée comme une soupe, devait être à plaindre. (Il est vrai que le "footing" n'a été inventé qu'après le parapluie.)

Reconnaissons-le: au moyen d'un simple parapluie, on peut soulever les questions les plus diverses et les plus passionnantes. Mais il faut savoir se borner. Je me contenterai d'aborder un dernier problème.

Au cours de ma longue carrière, j'ai perdu bien des choses; mais j'ai surtout perdu des parapluies. Chaque fois, en parcourant enculement les journaux, je constatais d'ailleurs que, dans la liste des "objets perdus", les parapluies sont beaucoup plus nombreux que dans celle des "objets trouvés". (Même remarque pour les porte-monnaie.) Il faut croire que les parapluies perdus rentrent d'eux-mêmes dans la circulation. Cette constatation ne consolera pas tout le monde. Je crois donc être utile à mes contemporains en leur disant comment, depuis dix-huit mois, je procède pour ne pas perdre mon parapluie: je le porte en bandoulière, dans une élégante gaine de cuir. Le moyen est infallible.

Balthazar.

La catastrophe des Batignolles

Nouveaux détails sur ce terrible accident.

Sur le grave accident qui s'est produit le 6 octobre, à proximité de la gare Saint-Lazare, le "Temps" nous apporte les détails suivants que n'ont pas relatés nos dépêches: Le train 333, Paris-Versailles (rive droite), avait quitté la gare Saint-Lazare à l'heure normale: 17 h. 48; il s'était engagé sous le tunnel des Batignolles. La machine, conduite par le mécanicien Blondel, était près de sortir du souterrain, lorsque le convoi s'arrêta brusquement.

Le mécanicien suivi du chauffeur Lommé, descendit pour se rendre compte de l'avarie survenue et constata que le frein à air s'était rompu entre le quatrième et le cinquième

IL A PROLONGE SA VIE

Un Montréalais se porte à merveille depuis qu'il a pris du Tanlac.

"Les résultats que peut donner le Tanlac à un homme sont réellement remarquables," déclara tout récemment Wilfrid Boucher, demeurant 112 rue Sainte-Catherine est, à Montréal. M. Boucher dirige un garage et un atelier de réparations d'automobiles, rue Rivard. Il est hautement respecté de tous ceux qui le connaissent.

"Il y a environ trois ans, je commençai à souffrir tellement du mal de reins que très souvent il me fallait abandonner mon travail pendant deux ou trois jours de suite. Lorsque je me courbais pour ramasser une clé ou un marteau, il me semblait que mon dos allait se rompre. J'avais toutes les peines du monde à me redresser. J'avais si peu d'appétit que je ne comptais plus les jours que je passais sans prendre une bouchée. Mon pauvre estomac était si détraqué que la moindre nourriture me faisait atrocement souffrir. J'avais des crampes si atroces que je me courbais sous la souffrance. Mon sommeil était agité et intermittent. Je me levais le matin courbaturé et mal en train. J'étais dans un état de santé réellement pitoyable et je m'inquiétais affreusement de mon état."

"Je lus tellement de choses et j'en entendis tellement raconter sur le Tanlac, que je commençai à en prendre. Avant d'être rendu au fond de ma deuxième bouteille j'avais acquis la conviction que c'était le médicament dont j'avais besoin. Quelques bouteilles de Tanlac suffirent à me donner un bel appétit et à me permettre de digérer tout ce que je mangeais. Je n'ai plus ni maux, ni simples maux; je dors comme une bûche et lorsque je me lève je suis toujours frais et dispos pour une bonne journée de travail. Je me porte à merveille. J'estime que le Tanlac a prolongé ma vie et je ne saurais en dire trop de bien."

Le Tanlac est en vente partout dans les meilleures pharmacies.

BAVARDAGE...

Une qui exaspère: être allé directement à l'église pour gagner du temps, et apprendre, en arrivant, qu'il n'y a pas de table où l'on puisse s'inscrire.

wagon. A ce moment, le train devait être couvert par un signal d'arrêt absolu, dénommé "pédale Aubin", actionné automatiquement au passage du train. Le mécanicien se mit en devoir de faire la réparation nécessaire. Le personnel du train croyait le convoi en complète sécurité.

Quatre minutes après le 333, le train 253, Paris-Saint-Lazare à Paris-Invalides par les Moulinoises, était parti de la même voie. Le disque, selon ce qu'a déclaré le mécanicien, M. Huvé, était ouvert; ce dernier engagea donc son convoi sous le tunnel, à la vitesse normale, 30 kilomètres à l'heure. A une certaine distance de mètres de l'entrée, il aperçut, trop tard malheureusement, le feu rouge du fourgon arrière de la rampe en panne. Il renversa la vapeur, mais, malgré ses efforts, un choc effroyable se produisit. La locomotive, qui pèse 85 tonnes, s'enfonça dans le fourgon qu'elle dérasa, entraînant ses débris avec elle; deux voitures à impériales, bondées de voyageurs, se renversèrent sur le côté, tandis que la locomotive les dépassait, puis s'arrêtait, droite sur la voie, immobilisée par la masse de l'autre train. Presque instantanément, une immense flamme jaillit. Du dernier wagon, le réservoir à gaz avait été crevé; le gaz s'était enflammé. Le feu se communiqua rapidement aux dernières voitures du train tamponné et aux premiers wagons du tamponneur. De tous côtés des cris de douleur s'élevaient. De nombreux voyageurs se trouvaient pris sous les débris des wagons. Les personnes valides aidèrent la plupart de ces infortunés à sortir de leur périlleuse situation et ce fut une course éperdue pour gagner les issues du tunnel.

L'alarme avait été rapidement donnée. Les employés qui se trouvaient sur les voies se précipitèrent au secours des voyageurs, ainsi que des gardiens de la paix en civil qui revenaient de Courbevoie. Ces premiers sauveteurs réussirent à retirer du brasier plusieurs blessés. Pendant ce temps, les pompiers de cinq casernes arrivaient sur les lieux et attaquaient immédiatement le feu.

A l'intérieur du tunnel, le spectacle était fantastique. Autour de la locomotive, les wagons renversés brûlaient. Par les couloirs de communication qui relient les tunnels, les pompiers s'efforçaient d'éteindre ce foyer qui dégageait une chaleur insupportable. De l'extrémité du souterrain, on apercevait une lueur rougeâtre au milieu de laquelle les flammes jaillissaient sans arrêt.

LA DISSOCIATION DU MOUVEMENT SYNDICALISTE

Lyons, 29. — Le bolchevisme fait peu à peu son oeuvre. Il dissocie le mouvement syndicaliste. En Allemagne les masses ouvrières se dégoûtent de plus en plus de toute la vaine et bruyante agitation qui constitue le programme d'action du communisme. La Fédération des métallurgistes, qui est une des plus révolutionnaires et qui avait donné la majorité aux indépendants, très enclins à la dictature du prolétariat, vient de faire volteface. Les anciens majoritaires ont reconquis la majorité et se sont réconciliés avec les indépendants contre les communistes. Il est vrai que 20 p. 100 seulement des adhérents ont daigné voter, autre preuve de la lassitude des militants en présence de toutes ces querelles de groupes. En France, à la suite de la dernière réunion du Comité confédéral national qui a condamné leur indiscipline, les communistes publient un manifeste qui considère la scission comme inévitable, sinon comme faite. Ils se plaignent d'avoir été exclus et annoncent un Congrès qui "déterminera définitivement la position à prendre en face d'une scission en voie d'accomplissement certain". Tout cela laisse sans doute un peu indifférent ou sceptique le grand public, qui est blasé sur les manifestes, congrès, conférences et paroles de toute étiquette où les révolutionnaires des diverses nuances épanchent le trop plein de leur activité. Il semble bien, à voir les chiffres décroissants des "cotisants", que le monde ouvrier partage de plus en plus ce sentiment. Sous prétexte de tenir leurs troupes en haleine, les manifestants les soumettent à un véritable surmenage d'où résultent la scission pour les convaincus et la désertion pour les tièdes.

POUR L'AVIATION FRANCAISE

Un prix d'un million au meilleur moteur.

Paris, 29. — Le moteur d'aviation, le moteur doué des qualités très spéciales que réclame le vol de l'aéroplane, est encore à créer. On y travaille en France et à l'étranger, mais avec plus de succès, semble-t-il, à l'étranger. Conséquence: l'aviation commerciale française est retardée dans son développement, et l'aviation militaire, qui, en temps de paix, est son élève, souffre aussi de ce retard.

Nos ingénieurs et constructeurs doivent s'attacher à résoudre ce problème: trouver un moteur qui, par ses qualités, complète cet organisme, par ailleurs très parfait, qu'est un aéroplane français.

Et c'est pour les encourager dans cette recherche que le "Comité français de propagande aéronautique", créé sur l'initiative de M. A. Michelin, président de l'Aéro-Club de France, et que préside le général Duval, vient d'instituer un concours de moteurs qu'il dote d'un prix d'un million.

L'importance d'une telle récompense indique assez combien ceux qui suivent les progrès de l'aviation française ont confiance en son avenir.

Le concours organisé par le Comité de propagande aura lieu en juin 1922, le programme en sera publié prochainement. Mais on sait dès maintenant que le meilleur moteur sera celui qui présentera les plus grandes chances de durée, qui sera le plus régulier, qui se démontrera le plus aisément.

Les constructeurs français sont conviés à ce concours. Les constructeurs étrangers y sont admis, à la condition toutefois, qu'ils s'engagent à faire construire en France leur moteur, s'il est primé.

CELIBAT

Vienne, 29. — Il y a, à Vienne, actuellement, dix femmes pour un homme; aussi les jeunes personnes désirent se marier ne reculent devant rien pour trouver l'époux qu'elles souhaitent. Il n'est pas, paraît-il, de concessions qu'une jeune fille et aussi sa mère ne feraient pour avoir un mari ou un gendre. Les journaux sont pleins de petites annonces dans lesquelles ce sont des familles qui offrent leurs filles en vantant toutes leurs qualités, tous leurs avantages...

Mais, la polygamie n'étant pas encore permise à Vienne, il reste toujours neuf jeunes filles sur dix qui doivent attendre... sans espoir.

WRANGEL PERD SA FORTUNE

Son yacht est coulé à Constantinople

Constantinople, 29. — Toute la fortune personnelle du général baron Wrangel, les bijoux de sa femme, évalués à 40,000 francs, et d'importants documents du gouvernement de Crimée, ont été perdus samedi lorsque le yacht "Lucullus", à bord duquel vivait le général, a été coulé à la suite d'une collision avec le vapeur britannique "Adria".

L'enquête a établi que l'accident est dû à la rapidité du courant et à l'insuffisance du pilote de "l'Adria".

Le "Lucullus" n'ayant coulé que par un fond de 25 mètres, on espère retrouver une partie des objets perdus.

Les Russes prétendent que le coulage du navire est dû à un complot des bolcheviki et que le pilote avait été acheté dans ce but. En général, on ne croit pas à cette accusation.

L'HOMME COUPE EN MORCEAUX

Paris, 29. — On sait que lorsque Burger et sa complice quittèrent Paris, ils vendirent leurs meubles. La table sur laquelle avait été découpé le cadavre de Jobin fut achetée par un locataire du sixième étage, 354, rue de Vaugirard.

L'acheteur était en train de dîner avec sa famille, quand il lut le récit du crime et il apprit qu'il était accoué sur la sinistre table.

Tout le monde se leva en proie à l'émotion et le repas ne fut pas achevé.

La table allait être brisée, quand son propriétaire fut prévenu que la justice allait la saisir comme pièce à conviction.

VOULEZ-VOUS PUBLIER:

- un journal quotidien
- une gazette hebdomadaire
- un factum
- une circulaire
- un placard
- une affiche
- un pamphlet etc.



Vous voulez-vous un travail soigné bien qu'exécuté rapidement et à un prix raisonnable?

Adressez-vous à

La compagnie d'imprimerie "LE MATIN" Limitée
71a rue Saint-Jacques
Tel: Main 7309 au sous-sol Montréal

Commission des Liqueurs

Exceptions à la Loi en faveur des

Hôpitaux, Médecins, Chirurgiens, Chirurgiens-Dentistes, Médecins-Vétérinaires, Pharmaciens

LA Loi des Liqueurs de Québec qui limite à une bouteille la quantité d'alcools ou de spiritueux pouvant être vendue par la Commission et livrée dans un de ses établissements, ou par elle expédiée dans la province, fait exception en faveur des:

Hôpitaux—Toute personne ayant charge d'un hôpital reconnu comme tel par la Commission, a le droit d'administrer à ses patients des liqueurs alcooliques et de leur en charger la valeur. (Art. 31—Clause 1).

Les Médecins, Chirurgiens, Chirurgiens-Dentistes, Médecins-Vétérinaires, peuvent acheter des alcools en plus grande quantité qu'une bouteille, en vertu de l'Article 45—Clause 1 qui se lit comme suit:

"Aucune disposition de la présente loi n'empêche une personne exerçant en la province la médecine, la chirurgie ou l'obstétrique et enregistrée comme telle en vertu de la Loi Médicale de Québec ou licenciée comme telle par l'Association Homéopathique de Montréal.

Ou une personne licenciée en Chirurgie-dentaire et inscrite comme telle dans la province;

Ou une personne exerçant la profession de médecin-vétérinaire et inscrite comme telle en vertu de la Loi des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec,—

d'acheter des alcools en plus grande quantité qu'une bouteille et de s'en servir pour des fins de dissolution ou de stérilisation dans sa propre pratique, ou dans une préparation pour traitement externe qu'elle donne elle-même, et d'acheter du brandy, tel que défini dans la Pharmacopée Britannique, ou du Guildevine (rum), pour usage dans la Composition de ses remèdes;—toutefois, cette personne ne peut vendre ces alcools ou spiritueux autrement qu'en les employant elle-même aux fins susdites".

Les Pharmaciens bénéficient de l'exception prévue dans la Clause 2 de l'Article 45 de la loi, qui se lit comme suit:

"Aucune disposition de la présente loi n'empêche une personne inscrite comme licenciée en pharmacie conformément à la Loi de pharmacie de Québec, et ayant une pharmacie;

a. d'acheter des liqueurs alcooliques en plus grande quantité qu'une bouteille, pour ses préparations médicinales, officielles ou pharmaceutiques, pourvu qu'elle ne vende pas ces liqueurs alcooliques autrement qu'en les employant elle-même aux fins susdites;

b. d'acheter de l'alcool éthylique à quatre-vingt-dix pour cent rectifié, mentionné dans la Pharmacopée Britannique, en plus grande quantité qu'une bouteille, et vendre cet alcool pour des fins d'obstétrique ou d'antiseptique seulement, en quantité n'excédant pas deux onces, sur prescription d'un médecin autorisé à pratiquer la médecine dans la province, ou sur son simple certificat, si la vente lui est faite personnellement,—pourvu que cette vente ait lieu pendant les heures et les jours où la Commission ne peut vendre".

La loi stipule, Art. 45, Clause 3, que "toute personne mentionnée au présent article doit acheter ces liqueurs alcooliques directement de la Commission. Celle-ci peut à sa discrétion, refuser de vendre la quantité demandée".

Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans la loi de fournir la vente d'alcools liquides alcooliques, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera des DEPENSES DE VENTE DE BOISSONS ALCOOLIQUES.